



**Lettre
d'information de
l'Amicale
des Chefs
d'Établissement
de La Poste**



n° **12-05** mensuel

**BUREAU NATIONAL
DU 13 JANVIER 2005**

Le Président Doris STEBIG souhaite une très bonne année et remercie pour tous les vœux reçus, des amicalistes, de la hiérarchie et du Siège.

Thierry HIRSCH alerte l'ensemble des chefs d'établissement sur leur **Responsabilité Pénale dans l'exercice du métier**, à la lumière du cas d'un collègue du Haut Rhin. A la suite d'un accident de service d'un agent, le collègue est poursuivi pour homicide involontaire. Le procès est en cours et le tribunal doit rendre sa décision prochainement, laquelle devrait s'orienter vers un acquittement.

Thierry HIRSCH donne lecture des remerciements du collègue pour l'aide et le soutien permanents de l'Amicale pour assurer sa défense pendant tout le procès.

Deux points essentiels sont à souligner pour la **défense d'un chef d'établissement**.

L'Amicale met gratuitement à la disposition de ses adhérents, **les avocats de la GMF** qui prennent en charge le dossier et assurent leur défense devant les tribunaux. Encore faut-il rappeler à chacun de nous, l'ardente **obligation de la formalisation des contrôles internes** pour que les avocats puissent nous défendre. Seuls les écrits comptent, aussi l'Amicale appelle notre **vigilance sur l'exhaustivité des écrits** (les consignes de sécurité doivent être connues et émargées, leur application vérifiée et contresignée, toute vérification et toute anomalie constatée sont recensées dans des comptes-rendus, des rapports...)

Ce dossier illustre le rôle essentiel de l'ACE dans la défense des amicalistes

poursuivis et attaqués dans tous les domaines (homicide, harcèlement...)

Les risques du métier ne sont pas connus de tous, surtout aujourd'hui avec la mobilité fonctionnelle opérationnelle et l'arrivée de nouveaux CE salariés.

Aussi, **deux actions** sont retenues.

La **Commission RH, dans son rapport d'activité** pour le Congrès, recensera tous les dossiers suivis et les réussites de l'ACE.

Un groupe de travail devra, lors du prochain Congrès, **élaborer un mémo sur les règles fondamentales à l'usage du CE**.

I. Comptes rendus des rencontres avec le Siège.

I-1. L'ACE représentée par Doris STEBIG, Thierry HIRSCH, Christian MARTIN et René DELRIEUX, a été reçue par le Président Jean Paul BAILLY le 10/12/04.

Au cours de cet entretien, l'ACE a exposé les problématiques relevées par le Bureau National.

(Voir compte rendu diffusé dans Liace N° 92)

Le débat s'instaure autour de la nouvelle méthode de pilotage OMEGA brevetée par Pierre DEFANCE et achetée par La Poste. Sa généralisation suscite l'appréhension ou la satisfaction selon les départements.

Doris STEBIG propose d'inviter Christian KOZAR et P. DEFANCE au Bureau National pour exposer ce sujet.

I-2. Le Bureau National a reçu le 12/01/05 Thierry CROP DRH des Clientèles Financières, venu présen-

ter le projet d'établissement bancaire postal.

Le texte devrait être voté à l'Assemblée en janvier.

La mise en place devrait être rapide, courant **second semestre 2005**. Et la **vente des premiers contrats de prêts sans épargne** préalable dès le 01/01/06, et les prêts à la consommation dès 2007.

Les **aspects techniques** ont déjà fait l'objet de **chantiers d'étude**, les **processus** sont formalisés, ainsi que les **méthodes de vente**, les **produits à vendre**, les **personnels** qui vendent – la mise en conformité avec les règles bancaires passera par des préalables, plans de formation et habilitations spécifiques.

Les personnels gérés par une convention collective de branche postale, seront mis à disposition de la banque par La Poste. Les premiers transferts se feront dès le premier semestre 2005. Des parcours de carrière seront possibles entre les deux, et le statut des personnels de la banque plus favorable financièrement (participation...)

Des **règles de gouvernance** seront établies – la banque sera une filiale de La Poste et celle-ci, son principal prestataire- ainsi que des conventions de service.

Le premier objectif du Réseau est la réussite de la banque, car l'équilibre financier de La Poste repose sur le développement des services financiers. L'objectif est d'atteindre un taux de pénétration de 15% du marché.

Le Président Doris STEBIG demandera à Patrick WERNER une présentation de cette banque postale lors du Congrès National de 2005.

ÇA Y EST JE SUIS
À LA MG, MERCI DE
M'AVOIR PARRAINÉ ! 



du 7 mars au 31 mai 2005

*Adhérents MG,
PARRAINEZ QUI VOUS AIMEZ
et la MG leur offrira
1 mois de cotisation**

Pour tous renseignements, contactez votre section MG
www.mg.com.fr





I-3. L'ACE représentée par Lucien HO-CHEDEZ, Patrick GAGNARD et Daniel PALACIO, a été invitée en bilatérale au Siège le 05/01/05, pour la présentation du projet de dispositif de commissionnement SF 2005.

Deux nouveautés sont relevées.

Le Siège annonce **une mise sous objectifs individuels des guichetiers** à réaliser lors de l'entretien d'appréciation – avec des outils : fiches de poste et grilles d'objectifs.

Une enveloppe budgétaire sera attribuée au CE pour répartition entre la ligne guichet et conseil – en remplacement de la part collective.

Doris STEBIG insiste sur ce texte. Les demandes de l'Amicale ont enfin été prises en compte. C'est enfin la possibilité donnée au CE d'objectiver les guichetiers en fonction de ses propres objectifs bureau. Et un levier d'action grâce à l'enveloppe à disposition du CE.

Le projet de texte est diffusé à tous les Présidents de Délégation et est en ligne sur le site de l'ACE :

<http://www.ace-poste.com>

I-4. L'ACE sera reçue au Siège le 31/01/05 (entretiens d'appréciation)

II. Comptes-rendus des Commissions.

II-1. Commission RH : Lucien HOCHEDZ.

La commission a été saisie sur de nombreux **dossiers sur la Part Variable** - des réponses ont été obtenues, le Tribunal Administratif est saisi pour d'autres cas- **sur la perte de salaire liée à la promotion.**

Le rôle des départements et des délégations est aussi remarquable, grâce au travail de nos représentants, **des solutions sont trouvées localement.**

Lors d'un départ à la retraite situé en cours d'année, il est conseillé d'établir un bilan écrit avec son Directeur de groupement, des résultats obtenus, et une quote-part à recevoir.

D'autres dossiers sur la CPA, ont été donnés au Siège à Georges LEFÈVRE.

- pour le suivi des dossiers, bien faire remonter à l'ACE les réponses reçues directement du Siège.

En conclusion, seule une démarche volontariste des CE conditionne le suivi et

les solutions apportées par l'ACE.

II-2. Commission Courrier : Jackie COUGNON.

A titre personnel, Jackie COUGNON remercie le Bureau National pour son soutien.

Les activités de la Commission sont nombreuses, étude sur le Parc Auto avec outils et leviers d'action, axe de travail prévu avec Overlease, rencontres périodiques de travail avec le Siège ...

II-3. La Commission Communication : Bernard MOREAU et Pierre CHATELET.

Bernard MOREAU a réfléchi sur **une introduction au débat sur le thème du Congrès : « Le Manager en établissement dans le paysage postal horizon 2007 »** Ce document est distribué aux membres du Bureau National. Après débats, l'assemblée décide de l'étudier en commissions au Congrès, et Pierre BROCH présentera une trame de réflexions pour le Congrès.

La Commission Communication s'est réunie le 12/01/04. Pierre CHATELET donne lecture du compte-rendu.

Un **nouveau dépliant sur l'ACE**, section des retraités, est présenté au Bureau National.

Une **nouvelle Correspondante Communication en BRA**, Sylvie DEBRICON, rejoint l'équipe.

Le **comité de lecture** des articles de LIACE a du mal à fonctionner. Attention à la rédaction des articles (orthographe...)

Attention, le numéro de la boîte postale du siège de l'ACE à Cachan est modifié : **BP 50004.**

III. La Trésorerie : Roland WENDLING et Bernard PACAULT.

Cotisations : les résultats 2004 sont très satisfaisants, le nombre de cotisants 2004 est supérieur à celui de 2003 (5188 pour 5174)

Et le montant des cotisations encaissées, atteint 104% de l'objectif.

Le nombre global des adhérents Actifs et Retraités, est supérieur à celui de 2003.

Le Président Doris STEBIG relève que ces résultats sont dus au travail des Présidents de Département et aux Trésoriers de Département.

Pour Roger TANTOT, l'investissement de l'ACE est exemplaire à tous les niveaux pour rassurer les collègues lors des bouleversements actuels.

Le débat s'instaure sur **l'évolution du nombre de CE**, lié aux évolutions de structures et **notamment au Courrier** avec l'implantation des DDU, ou regroupements multi sites. L'action locale de l'ACE vers ces nouveaux collègues semble la plus appropriée.

Concernant les Chefs d'Agences Coliposte, leur statut reste à définir par le Siège, mais l'Amicale souhaite les intégrer avec les CE du Courrier.

Trésorerie : le bilan final est encore à consolider, et la situation est correcte.

Doris STEBIG souligne que l'année 2004 sera encore une année excédentaire, avec des encours jamais atteints, malgré des dépenses liées au bureau décentralisé ou la création du site Internet.

IV. Préparation du Congrès 2005 : Roger TANTOT.

L'organisation matérielle et financière suit son cours normal.

Concernant le thème du Congrès, voir ci-dessus, Commission Communication.

V. Section Nationale des Retraités.

La Section Nationale des Retraités s'insurge contre les nouvelles mesures prises par La Poste à leur égard. La Poste leur supprime dès 2005, la gratuité de la carte bleue et de l'abonnement téléphonique.

Ces mesures ont fait l'objet d'une lettre adressée par La Poste à chaque retraité le 31/12/04.

Une lettre ouverte a été remise au Président de La Poste (lors de l'audience de décembre) dans laquelle ils expriment leur mécontentement. Cette lettre a été reprise dans le « LIACE spécial Retraités ».

Le Bureau National manifeste sa solidarité et soutient leur l'action. La page consacrée aux Retraités reprend cette affaire dans le LIACE magazine n°92.

VI. Questions diverses.

L'Assemblée Générale de la Délégation Ouest se tiendra le 13/03/05.

Huguette MATTIUSSI
Secrétaire Générale



BUREAU NATIONAL DU 10 FEVRIER 2005

1 - Commission Courrier : Jackie COUGNON.

- Dans la poursuite des rencontres de travail initiées par la Direction du Courrier, Jackie COUGNON et Yannick ROULETTE ont été **reçus au Siège le 27/01/05**, pour la présentation de RDM V2. Différents points ont été évoqués.
- L'ACE constate la **prise en compte de certaines de ses demandes** relatives à la responsabilité du Chef d'établissement : *réorganisation, domaine RH, relations avec les élus...* Mais elle restera vigilante face au bilan de compétences annoncé par le Siège, à réaliser par des cabinets externes.
- **Le projet Cockpit** : L'ACE est en totale opposition et demande le déploiement d'un outil unique de récolement des données sur le territoire et l'abandon des doubles saisies.
- **L'objectivation** en chiffre d'affaire des Directeurs de Centre Courrier : **L'ACE s'y oppose également.**
- **Les tickets restaurants** : L'ACE demande la **révision de leur attribution.**
- **Le fonctionnement des UGRH a été évoqué**, les bureaux supportent encore de lourdes charges : un point sur la possible responsabilité pénale du DCC en cas d'accident, liée à l'absence d'heure de fin de

service sur les feuilles de présence.

- Une autre rencontre s'est tenue **au Siège où la Commission Courrier a été reçue le 09/02/05 au matin.**
- L'ACE demande la mise à disposition **d'outils de management et de pilotage.** Le Siège proposerait **une enveloppe par bureau**, dont les critères de répartition entre les bénéficiaires sont à définir (suivis sur la QS, la sécurité, le comportement...)
- La Commission Courrier s'est déplacée sur la plate forme de la Société OVERLEASE située St Cloud, le 09/02/05 après midi.

Les équipes en place ont montré leur compétence et leur professionnalisme, ce sont de vrais experts des véhicules Renault. Leur base de données centralise l'historique de chaque véhicule, et un état individuel des réparations pourra servir aux entretiens d'appréciation.

L'assemblée débat du **devenir du métier de DCC avec la mise en place des DDU.**

Il semble que la gestion de chaque unité de distribution puisse être assurée par un véritable chef d'établissement, directement rattaché au DGC.

Tous ces problèmes seront évoqués devant Gabriel HENZEN présent au siège de l'ACE la veille du prochain Conseil d'Administration.

2. Commission RH et RGP : Lucien HOCHEDÉZ.

Le Président Doris STEBIG, accompagné de Lucien HOCHEDÉZ et Huguette MATTIUSSI, a été reçu au Siège par Robert VILLANI DRH du RGP, le 31/01/05 pour une bilatérale RH. (voir compte rendu dans le présent numéro)

Cette rencontre a été positive, le Siège souhaitant connaître le ressenti du terrain.

Doris STEBIG précise : S'agissant du déploiement de **la méthode de pilotage des cofis** (7 gagnants), l'ACE adopte la même position qu'au Courrier, elle **s'oppose à toute forme de reporting supplémentaire générateur de doublons de saisie.**

Elle demande que les **managers de proximité -DGP, DLP- assument pleinement leur rôle d'animation, de soutien, d'accompagnement du chef d'établissement.**

Les remontées du terrain montrent que le suivi quotidien des objectifs et des résultats par le stress et le harcèlement est insupportable. Un DLP ou un DGP n'a pas le droit de dire que RDM, ou la CDSP de novembre 2004 n'existent pas !

Où est la maturité managériale dont parle le Siège et dont nous devons tous faire preuve ?



S'agissant des **chefs d'établissement de classe III qui percevaient un commissionnement trimestriel**, l'ACE ne peut tolérer qu'ils ne touchent rien en 2005.

L'Amicale a demandé au Siège qu'une avance leur soit payée en 2005, en rapport avec le commissionnement perçu en 2004.

3. Commission Communication : Bernard MOREAU.

La Commission Communication s'est réunie le 09/02/05.

Plusieurs thèmes sont abordés : la Lettre ouverte et l'envoi des cartes de vœux au Président BAILLY, le dernier LIACE Retraités.

Le Guide de la Communication est bien avancé pour sa parution, et il sera distribué aux Présidents de Département lors du prochain Congrès. La Commission fait état du **questionnaire diffusé avec LIACE** auprès de tous les Présidents de département. L'analyse des retours fait **apparaître l'absence de réponse de 48 départements**, ce qui est inacceptable !

Après débat sur la communication interne, Doris STEBIG charge les Présidents de Délégation de suivre ce dossier localement, un suivi national sera fait.

4. Section des retraités : Marc DAIGNEAU.

Marc DAIGNEAU présente la **plaque pour les futurs retraités**, laquelle sera aussi présentée au Congrès.

Communiqué interne de l'ACE sur l'évolution de La Poste et le deve-

nir de nos retraités : *«Les membres du Bureau National de l'ACE, réunis le 10/02/05, ont évoqué et pris note du vote de l'Assemblée Nationale portant création de la banque postale au 01/01/06. Des points positifs figurent dans la loi, en particulier la possibilité d'offrir des prêts, nous les demandons depuis fort longtemps. Ils souhaitent également que cette évolution du réseau participe, tout en assurant son développement, à l'aménagement du territoire, et à un service public de qualité. Par ailleurs, les Chefs d'établissement de La Poste sont particulièrement inquiets quant à leur devenir, et à celui de leurs collaborateurs, dans ce nouveau réseau qui pourrait être partiellement privatisé avec ouverture du capital aux partenaires extérieurs. Ils s'interrogent également sur le règlement, par La Poste, de l'épineux problème des retraites dans les années à venir. L'Amicale avait évoqué ce dossier dans LIACE magazine N° 87 en analysant un rapport du Sénat. Ce dernier n'hésitait pas à parler de «bombe à retardement» pour La Poste et l'Etat. Aujourd'hui, des discussions sont semble-t-il selon la presse, en cours avec BERCY pour trouver une solution. Dans le contexte actuel de dénigrement permanent des fonctionnaires, les responsables du terrain ne peuvent donc que s'inquiéter de l'issue qui sera trouvée dans cette affaire. Autant de graves sujets d'interrogation pour les Chefs d'établissement de La Poste».*

Tous les membres du Conseil d'Administration vont être destinataires de ce texte, aux fins d'étude lors de la prochaine Assemblée.

5. Les Statuts de l'ACE : Pierre BROCH.

Les projets de Statuts et de Règlement Intérieur sont examinés dans leurs différents articles.

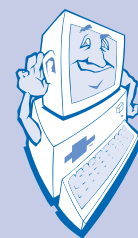
6. Le Congrès : Roger TANTOT.

- Les congressistes sont invités à participer à la **maîtrise des coûts de déplacement** (billets d'avion chez Easyjet / carte de carburant ou d'autoroute à demander au Département...)
- Les Commissions doivent **réfléchir aux questions à poser aux intervenants.**

7. Trésorerie : Roland WENDLING.

Le Congrès devra déterminer le montant des cotisations pour les 2 années à venir.

Huguette MATTIUSSI
Secrétaire Générale



**MON NOM,
MON NUMÉRO
D'ADHÉRENT
www.ace-poste.com**



GROUPE DE TRAVAIL SERVICE AUTO

Le 09 février, Jackie COUGNON, Yannick ROULETTE, Roger TANTOT, Thierry HIRSCH, étaient reçus par Pascale COZON, Chef de Cabinet de R.REDDING et Joël CASSIN Chargé de Mission auprès du Directeur National du Courrier. L'ACE devait mener une étude sur le parc auto, réfléchir sur les outils de pilotage et sur les leviers d'action utiles pour modifier le comportement des conducteurs. (Voir synthèse du sondage sur liace n°92)

LES PROPOSITIONS DE L'ACE.

I - Une enveloppe par Etablissement, permettant aux CE d'attribuer aux agents les plus méritants un intéressement financier (style prime qualité). L'attribution de cette prime (levier de reconnaissance en plus ou en moins), serait fixé après suivi, tout au long de l'année, de deux critères au minimum (aux choix du DCC suivant le contexte local) par thèmes. (Suivi et affichage des résultats.)

SECURITE

- Entretien véhicule.
- Taux accidents responsable.
- Port des E P I.
- Respect des consignes de sécurité.

QUALITE DE SERVICE

- Port de la tenue.
- Taux d'instance des OS.
- Cadence et qualité du tri général.
- Mise à jour des documents de distribution.

COMPORTEMENT

- Retard à la prise de service.
- Présenteisme.
- Esprit d'équipe.
- Entretien véhicule (propreté, consommation carburant).

La notification à l'agent de l'attribution de cette prime, (montant ou motif de non-attribution) se ferait lors de l'entretien d'appréciation.

Pour le financement des enveloppes attribuées aux établissements, la commission courrier pense qu'il faut faire le pari d'un retour sur investissement (diminution du nombre d'accidents, des absences, amélioration de la Q.S.....).

II - Un dossier d'appréciation plus pointu et qui prendrait une part plus importante dans la promotion.

III - Rédiger un document sur les devoirs et les obligations

des agents (contrôle, entretien, sécurité) et recueillir l'émargement et l'engagement des agents.

IV - Faire un rappel, et les formations si nécessaire, aux DCC sur la formalisation des contrôles, des manquements, des demandes d'explications

Concernant les outils de pilotage, les DCC alimentent déjà un nombre important de S.I ; charge aux services support d'agréger ces informations et de les restituer aux établissements sous forme de tableaux de bord. L'ACE est favorable à un outil unique de pilotage commun à tous les établissements.

Joël CASSIN nous a présenté un CD qui sera remis aux DCC lors d'une formation. Ce CD comporte, entre autres, des outils de suivi à l'usage des DCC, et un mode opératoire pour exploiter les tableaux mis à notre disposition sur l'intranet de la DOMI. Il ne nous a pas été possible de visualiser tout le contenu du CD qui nous semble être un outil intéressant.

A l'initiative de Patrice POISSON, Directeur du Matériel Roulant à la DOMI, l'après-midi était consacré à une rencontre avec Overlease dans leurs bureaux de ST CLOUD. La délégation de l'ACE a eu le privilège (nous étions les premiers DCC à visiter le site) de rencontrer la direction d'Overlease, filiale de DIAC du groupe RENAULT.

Après une présentation très complète de toute leur activité, (LA POSTE représente 50% de l'activité de gestion de la flotte de véhicules) nous avons visité le PLATEAU. C'est le lieu où sont traités tous les appels en provenance de nos établissements, et ceux des garagistes chargés de l'entretien des véhicules.

A notre grande surprise, nous avons pu constater le très grand professionnalisme de l'équipe, la rigueur et la méthodologie mise en œuvre pour répondre à n'importe quelle sollicitation. Nous avons été subjugué par cette organisation qui mérite d'être connue de chacun des agents utilisateurs, du conducteur d'un véhicule POSTE au gestionnaire de parc.

Lorsqu'on appelle le N° VERT, on peut être sûr que l'interlocuteur est UN VRAI PROFESSIONNEL (La majorité des agents sont d'anciens mécaniciens automobiles) ; chacun des opérateur est un spécialiste capable de traiter dans les meilleures conditions d'efficacité, de fiabilité et de rentabilité le problème posé.

Sans aucune démagogie, nos gestionnaires méritent d'être mieux connus.

Nous reviendrons très largement sur ce sujet dans un prochain LIACE MAGAZINE et très bientôt sur le site ACE-POSTE.COM.



COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE AU SIÈGE AVEC ROBERT VILLANI DRH DU RGP LE 31/01/05

L'ACE était représentée par Doris STEBIG, Lucien HOCHEDÉZ, Huguette MATTIUSI.

Robert VILLANI Directeur RH du Réseau Grand Public était accompagné par Marc JOURDAN Responsable du Pôle Développement Social.

Robert VILLANI et Marc JOURDAN se présentent, évoquant tour à tour leur parcours au sein de La Poste, mettant l'accent sur leurs passages respectifs dans les établissements.

Doris STEBIG présente les membres de l'ACE et demande la désignation **d'un interlocuteur pour l'ACE.**

Marc JOURDAN, Responsable du Pôle social est tout désigné pour être dorénavant notre interlocuteur. Un **échange mensuel** est programmé, la semaine précédent le BN (comme pour le Courrier). La confiance, gage de la fiabilité sera la base de nos échanges futurs.

Sujets évoqués :

• **Déploiement des zones de vie : nomination des CE.**

- Le projet ne doit pas être le prétexte à un « grand lavage de printemps » :

La nomination sur le N+1 est possible, confiance aux CE en place dans une politique de développement.

Les chargés de mission ne sont pas exclus.

- **Mise en place des zones :**

Le CE doit s'affirmer comme le chef de projet de sa zone.

L'ACE demande plus de transparence et de rigueur. Il y a trop de latitudes laissées aux DLP (trop d'interprétations locales)

Anticipation sur les locaux souvent absente.

Négociation en catimini avec les CE impactés (pour les faire partir) / Nous souhaitons une formalisation des propositions.

Synergie Direction commerciale, DOSI, RH (travail en cheminée).

• **Méthode des 7 Gagnants.**

Les CE s'engagent à assurer la saisie des fiches SPIC 0 à J+1, à condition de réduire les reportings ou réunions téléphonées au strict minimum.

L'ACE demande de s'en tenir à la méthode.

Les visites des DGP ou DLP dans les établissements se doivent d'être constructives, orientées vers une aide apportée au pilotage du CE.

Problème de maturité managériale (CE-DGP-DLP).

• **Suppression des produits.**

Eviter les erreurs mal perçues par les CE et les personnels.

Pour ce faire, ne pas hésiter à travailler avec les CE qui ont l'expérience du terrain et la connaissance de l'adéquation clients/ produits.

• **Indemnité de mobilité.**

Nous signalons des dérives dans l'application du BO et l'absence de négociation avec le DLP pour analyse des critères.

Actuellement, des CE ont pris leurs nouvelles fonctions sans avoir négocié le montant de l'indemnité = carton rouge !

• **Classement des bureaux.**

Les DEX possèdent les renseignements se rapportant aux zones prévues pour un passage en 2005.

• **Sortie anticipée.**

L'ACE souhaite élargir l'assiette du dispositif – prétextant que tous les CE étaient impactés.

• **Part Variable et Prime Qualité.**

L'ACE demande un entretien avec le hiérarchique pour la fixation de leur montant.

De même, nous demandons que ne soient pas oubliés les collègues mutés en cours d'année ou sortis du service (retraités).

• **Appréciation.**

Des grilles d'aide à l'appréciation et à la fixation des objectifs vont parvenir prochainement dans les établissements.

Ces grilles intègrent les spécificités et degré de professionnalisme des personnels (agents II 1 et II 2). Le but est de constater la montée en compétence (incidence accrue des appréciations sur les promotions).

• **Les objectifs 2005.**

L'ACE demande une fixation d'objectifs cohérente, en concordance avec l'objectif départemental.

Nous ne voulons plus voir distribuer des CA à 130 % et des charges à 80 %. Ce sont des méthodes irresponsables et obsolètes.

• **Harcèlement moral.**

L'ACE demande une dose de tact dans l'application des règles du BO, en n'écartant pas la présomption d'innocence.

Des contacts seront repris pour échanger sur ce sujet très délicat.

Huguette MATTIUSI
Secrétaire Générale.

**JUSQU'À 6 %
DE REMISE
SUR LES
COTISATIONS
2004**

ASSURANCE AUTO GMF

**ET EN PLUS
BAISSE DES
TARIFS DÈS
OCTOBRE 2004**

BAISSE DES ACCIDENTS EN 2004

Parce qu'on est une mutuelle d'assurance, on n'oublie pas que c'est à vous d'en bénéficier.



GMF. Assurément humain